

TITRE : Responsable comptable et financier RNCP 37836
CODE DIPLOME : 26X31306 CODE NSF : 313/314

OBJECTIFS

Les responsables comptables et financiers sont des cadres opérationnels qui gèrent et coordonnent au quotidien la comptabilité de leur organisation. A chaque clôture comptable, ils établissent les documents d'information comptable et financière, en tenant compte des évolutions économiques et réglementaires en matière de droit, de comptabilité et de fiscalité. Leur activité s'inscrit donc dans un cadre normalisé qui, outre la communication d'éléments financiers, tend à évoluer vers la nécessaire publication de données extra-financières destinées à mesurer, et faire connaître, l'impact social et environnemental des organisations.

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne
- Assurer la gestion comptable et administrative d'une structure
- Contribuer au contrôle de gestion et au suivi de la performance financière et extra-financière
- Conduire des missions, gérer des activités et conduire une équipe

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Exclusivement en cabinets d'expertise comptable : missions d'expertise et de commissariat aux comptes

CERTIFICATEUR

INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE ET DE MANAGEMENT
DE L'INFORMATION
Date d'enregistrement : 19-07-2023
Date d'échéance de l'enregistrement : 19-07-2026

NIVEAU de SORTIE

Titre reconnu par l'État de Niveau 6 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+3.

CONTACT CFP-CFA MONTPLAISIR

14 rue B. de Laffemas, BP 20072, 26903 Valence CEDEX 9
04.75.82.16.90
secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org

www.cfp-montplaisir.org

Responsable pédagogique : Noukelac Mbithe – noukelac.mbithe@ensemble-montplaisir.org
Directrice du CFA : Nathalie Cornut-Chauvinc – nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org

DURÉE DE LA FORMATION

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

500 heures (sur 1 an).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

500 heures (sur 1 an).

Autres
situations :
nous
contacter !

COÛT DE LA FORMATION

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Coût annuel : 8000€ TTC

TVA non applicable selon l'Art. 293 b du code général des impôts

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

9.90 euros TTC/heure

TVA non applicable selon l'Art. 293b du code général des impôts

DURÉE DU CONTRAT

1 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons

Titre accessible par la VAE et en parcours de capitalisation.
Pour toute information VAE, consultez le site vae.gouv.fr et pour la demande de recevabilité le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/R10282

RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne : 2 jours au CFA, 3 jours en entreprise + 6 séminaires de 3 à 5 jours

Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription

PRÉREQUIS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : avoir obtenu une certification de niveau 5 et/ou avoir validé deux premières années d'enseignement dans les domaines de la comptabilité, de la gestion et/ou de la finance.
- **Motivation** : à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- **Âge** : jusqu'à 25 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : avoir obtenu une certification de niveau 5 et/ou avoir validé deux premières années d'enseignement dans les domaines de la comptabilité, de la gestion et/ou de la finance.
- **Motivation** : à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance. L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier et noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation)

CONTENU de la FORMATION

Matières	Volume horaire
Bloc 1 : Coordination et mise en œuvre du dispositif de contrôle interne	
Systèmes d'information	35 h
Audit interne	35 h
Numeric Box (Excel)	30 h
Bloc 2 : Gestion comptable et administrative	
Comptabilité approfondie	50 h
Mission d'expertise comptable et de certification des comptes	15 h
Gestion sociale	30 h
Fiscalité des entreprises	30 h
Introduction à la consolidation	15 h

Bloc 3 : Contrôle de gestion et suivi de la performance financière	
Gestion budgétaire	70 h
Diagnostic financier	35 h
Investissement et financement	35 h
Calculs de coûts	70 h
Gestion et amélioration de la performance	70 h
Bloc 4 : Conduite de mission, gestion d'activités et coordination d'équipe	
Environnement et communication professionnels	35 h
Appréciation d'entreprise	
Anglais des affaires	45 h
Droit des sociétés	70 h
Management des organisations	35 h

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin d'aider l'apprenti(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves/Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage/Tuteur)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée
- 2 conseils de formation et 2 bulletins de notes

ÉVALUATION CERTIFICATIVES/SESSION D'EXAMEN

Sessions d'examen adaptées aux situations de Handicap

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
BLOC 1 : Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne			
B1 Système d'information	14		
B1.1 Système d'information	5	CCF*	MSP*
B1.2 Audit interne	5	CCF* + EC*	Ecriture
B1.3 Numeric Box (excel)	4	CCF*	MSP*
BLOC 2 : Gérer les obligations comptables et administratives			
B2 Comptabilité approfondie	16		
B2.1 Comptabilité approfondie	6	CCF* + EC*	Ecriture
B2.2 Mission d'expertise et de certification des comptes	2	CCF* + EC*	Ecriture
B2.3 Gestion sociale	3	CCF* + EC*	Ecriture
B2.4 Fiscalité des entreprises	3	CCF* + EC*	Ecriture
B2.5 Introduction à la consolidation	2	CCF* + EC*	Ecriture
BLOC 3 : Mettre en œuvre le contrôle de gestion et suivre la performance financière et extra-financière			
B3 Gestion budgétaire	15		
B3.1 Gestion budgétaire	3	CCF* + EC*	Ecriture
B3.2 Diagnostic financier	4	CCF* + EC*	Ecriture
B3.3 Investissement et financement	4	CCF* + EC*	Ecriture
B3.4 Calcul des coûts	2	CCF* + EC*	Ecriture
B3.5 Gestion et amélioration de la performance	2	CCF* + EC*	Ecriture
BLOC 4 : Conduire une mission, gérer les activités et coordonner une équipe			
B4 Environnement et communication	15		
B4.1 Environnement et communication	4	CCF*	Ecriture et orale
B4.2 Valorisation du parcours en cabinet et rapport d'activité	3	Evaluation tuteur + EC*	Ecriture et orale
B4.3 Anglais des affaires	3	CCF*	Ecriture
B4.4 Droit des sociétés	2	CCF*	Ecriture
B4.5 Management des organisations	3	CCF* + EC*	Ecriture et orale

* CCF = Contrôle en Cours de Formation / EC = Épreuve de Certification / MSP = Mise en Situation Professionnelle

RÉFÉRENCES : TAUX MOYENS DU CFP MONTPLAISIR

	2024	2023	2022
Taux de réussite globaux - BAC+3 BAC+5 CFP-CFA MONTPLAISIR	85,7%	74,2%	72,6%
Taux de réussite Bachelor RMEC	100,0%	66,7%	~
Taux de présentation à l'examen	100,0%	100,0%	~
Taux de réussite Bachelor RMEC Académie de Grenoble	NC	NC	NC
Insertion professionnelle (enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	100,0%	0,0%	~
En recherche d'emploi	0,0%	50,0%	~
Taux de poursuite d'étude	0,0%	50,0%	~

~ Pas de promo sortante en 2022

NC = non communiqué

APRÈS LA FORMATION

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES / PASSERELLES :

Cette formation débouche en priorité sur l'insertion professionnelle en cabinet d'expertise comptable.

A titre exceptionnel : accès aux concours d'entrée aux Grandes Ecoles type Tremplin 2 ou Passerelle 2

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Au sein d'un cabinet comptable :

- Collaborateur comptable / Chef de mission comptable
- Auditeur assistant / Auditeur financier
- Au sein d'une banque :
- Conseiller financier